



RECU EN PREFECTURE

Le 09 avril 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210331-D00640710-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 31 mars 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 24 mars 2021, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Anthony POULIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE

Étaient présents en visio-conférence : Mme Elise AEBISCHER, Mme Anne BENEDETTO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : Mme Christine WERTHE

Étaient absents : M. Philippe CREMER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR

Procurations de vote : Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM, Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Anthony POULIN, Mme Julie CHETTOUH à Mme Carine MICHEL, M. Sébastien COUDRY à M. Abdel GHEZALI, M. Cyril DEVESA à M. Benoît CYPRIANI, Mme Marie ETEVENARD à Mme Claudine CAULET, Mme Lorine GAGLIOLO à M. François BOUSSO, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, Mme Valérie HALLER à M. Nathan SOURISSEAU, M. Damien HUGUET à M. Aurélien LAROPPE, Mme Marie LAMBERT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Ludovic FAGAUT, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Thierry PETAMENT à Mme Christine WERTHE, M. Maxime PIGNARD à M. Ludovic FAGAUT, M. Yannick POUJET à Mme Frédérique BAEHR, Mme Françoise PRESSE à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Carine MICHEL, Mme Juliette SORLIN à M. Abdel GHEZALI, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à Mme Myriam LEMERCIER, Mme Sylvie WANLIN à Mme Frédérique BAEHR, Mme Marie ZEHAF à M. Nicolas BODIN.

OBJET : 35. Subventions à des associations sportives

Délibération n° 2021/006407

Subventions à des associations sportives

Rapporteur : M. Abdel GHEZALI, Adjoint

	Date	Avis
Commission n° 3	17/03/2021	Favorable unanime

Résumé :

Ce projet de délibération porte sur l'attribution de subventions aux associations sportives bisontines.

1- Programmes « Manifestations Sportives et Subventions Exceptionnelles »

1-1 Manifestations sportives

- **ASTB** **5 000 €**
 Organisation de la 18^e édition du Trail des Forts qui regroupe chaque année plus de 5 000 coureurs sur les sentiers bisontins, confirmant ainsi le statut de plus grande course nature de l'est de la France à cette épreuve.
 L'édition 2021 est prévue les 8 et 9 mai. Si les conditions sanitaires ne pouvaient permettre son bon déroulement début mai, l'organisation de la manifestation serait reportée les 28 et 29 août prochains.
- **Besançon BMX** **5 000 €**
 Organisation de la finale de la Coupe de France de BMX les 12 et 13 juin prochains.
 Cette épreuve réunira environ 600 compétiteurs des catégories minimales à élite.
 Les meilleurs pilotes français se retrouveront à Besançon pour en découdre sur la piste du Rosemont, reprofilée et mise aux normes internationales.
- **District de Pétanque** **1 000 €**
 Organisation du second Grand Prix de la Ville de Besançon le 3 juillet prochain sur le complexe sportif du Rosemont.

1-2 Subventions exceptionnelles

- **Groupe Spéléologique du Doubs** **500 €**
 Soutien aux différentes activités de l'association : initiation du grand public à l'activité spéléo, mobilisation en cas d'intervention pour secours dans le cadre de Spéléo Secours Français du Doubs, sécurisation de certaines épreuves type Trail des Forts.

En cas d'accord, la dépense totale, soit **11 500 €** sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.40.6574.004822.20300.

2- Programme « Aide aux locaux »

La Ville de Besançon accorde une aide financière aux clubs sportifs propriétaires de leurs installations ou assumant des charges particulières.

Clubs	Locaux	Subvention 2021
BRC Omnisports	Locaux rue Delaune	3 500 €
BTC	Complexe tennis - rue de Trépillot	6 500 €
Centre Omnisports Pierre Croppet*	Locaux route de Gray	22 500 €
DOJO Franc-Comtois	Dojo rue des Chalets	1 800 €
La Saint-Claude	Gymnases - rue Francis Clerc	1 000 €
ASC Velotte	Entretien vestiaires et traçage stade Joran	1 800 €
US Prés de Vaux	Traçage terrain Prés-de-Vaux	300 €
Etoile Sportive Saint-Ferjeux	Bâtiments rue des Sapins	1 000 €
PSB Billard	4 rue des Chalets	4 800 €
Cobra Savate Club	6 rue Flammarion	750 €
Besançon Académie Futsal	Location créneaux Futsal	3 000 €
Sporting Futsal	Location créneaux Futsal	3 000 €
Squash Club Vesontio	Locaux 10 rue de l'Avenir	3 000 €
	TOTAL	52 950 €

* cette subvention fait l'objet d'une convention jointe au présent rapport

En cas d'accord, la dépense totale de **52 950 €** sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.40.6574.004826.20300.

3- Programme « Sport amateur »

Le montant de la subvention 2021 fera l'objet d'un calcul en fonction des critères proposés par l'Office Municipal des Sports et adoptés par le Conseil Municipal et tenant compte des effectifs (licenciés et compétiteurs) déclarés et validés au 31 mai 2021.

Le versement de l'acompte à cette subvention initialement attribué en mars a fait l'objet d'une avance en décembre dernier dans le cadre d'un fonds de soutien exceptionnel aux associations.

Il est proposé ici l'attribution aux associations sportives scolaires et universitaires ainsi qu'à l'Office Municipal des Sports de l'aide forfaitaire annuelle versée en une seule échéance.

FORFAITS

CRSU	Scolaire et universitaire	3 750
UNSS	Scolaire et universitaire	3 750
USEP	Scolaire et universitaire	5 600
OMS	Multisports	1 000

Total forfaits 14 100

En cas d'accord, la dépense totale de **14 100 €** sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.40.6574.004823.20300.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- **se prononce favorablement sur l'attribution de subventions mentionnées dans le présent rapport au titre des programmes « Manifestations Sportives et Subventions Exceptionnelles » « Aide aux locaux » et « Sport Amateur » pour un montant total de 78 550 €,**
- **autorise les versements à ces associations.**

Pour extrait conforme,
La Maire,

Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0